

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 octobre 2020 – 20 heures 15
Mairie de MONTLEBON

Conseillers

En exercice	19	L'an deux mille vingt, le douze octobre,
Présents	19	Le Conseil Municipal de Montlebon s'est réuni à la salle du Conseil en
Votants	19	Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Catherine
Absents	00	ROGNON, Maire, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

Date de convocation : 08/10/2020

Présents : M. R. BINETRUY, M. C. BOURDENET, Mme A. BOURNEZ, Mme R. DE AZEVEDO, Mme M. DUBOIS, Mme L. DURAN, M. K. FADIN, Mme E. GOSATTI, Mme E. JULLIARD, Mme M-J KACZMAR, Mme C. LAMBERT, M. R. MOYSE, M. P. NUSSBAUM, M. G. POLAT, M. L. PONTARLIER, M. J-L PUGIN, Mme C. ROGNON, M. J. ROUXBEDAT, Mme M-P ROUGNON-GLASSON.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil ; M. J.L. PUGIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A 20h20, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Mme le Maire rend un hommage à Monsieur Philippe VIEILLE, employé communal, décédé ce vendredi 09 octobre 2020. Cet hommage est suivi d'une minute de silence.

20201012-01 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 07 septembre 2020

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 07 septembre 2020. Après en avoir délibéré, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

20201012-02 Décision prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Date	Tiers	Montant HT	Objet
01/10/2020	BLACHERE	9 495.20	Achat Illuminations de Noël
28/09/2020	NUMERIZE	3 018.96	Numérisation des Registres d'Etat Civil
13/08/2020	FRANCHE-COMTE SIGNAUX	547.85	Plaques numéros de rues
10/09/2020	COMAT ET VALCO	1 583.00	Achat Barrières de circulation

20201012-03 Travaux Aménagement Terrain multisports – Avenant n°1

Mme ROUGNON-GLASSON explique que dans le cadre des travaux pour l'Aménagement d'un Terrain multisports, le décompte final fait apparaître un montant de 114 246.00 € HT.

Le marché initial était de 109 830.00 € HT, soit un dépassement de 4 416.00 € HT. Ce dépassement concerne des travaux supplémentaires d'enrobés (192 m²).

Il convient donc de prendre un avenant à ce marché.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DONNE son accord pour l'avenant n°1 au Marché d'Aménagement d'un terrain multisports, pour 4 416.00 € HT ;
- AUTORISE Mme le Maire à signer ledit avenant.

20201012-04 Travaux Eclairage Public – Programme 2020 – Choix du Prestataire

Monsieur Lionel PONTARLIER explique que dans le cadre du programme de rénovation du Parc d'Eclairage – Programme 2020, il est proposé les travaux suivants :

- La dépose de 64 luminaires à vapeur de mercure existants, et leur évacuation en déchèterie avec tri des matériaux dangereux,
- La fourniture et la pose de 59 luminaires neufs à LED (économie d'énergie d'environ 60 %)
- La dépose et la pose de 9 luminaires type sodium remis à neuf à 70 W, et leur installation à Derrière le Mont.

Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres :

- BALOSSI MARGUET – 25500 MORTEAU

Montant de l'offre : 26 993.00 € HT – 32 391.60 € TTC

Cet exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de retenir l'entreprise BALOSSI MARGUET de Morteau, pour les travaux de Rénovation du parc d'Eclairage Public – Programme 2020, pour un montant de 26 993.00 € HT.
- AUTORISE Mme le Maire à signer le devis correspondant.

20201012-05 Travaux Eclairage Public – Programme 2020 – Demande de subvention

Mme Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON explique que pour ces travaux de rénovation de l'Eclairage public, une subvention du SYDED peut être sollicitée. Le plan de financement proposé est le suivant :

- SYDED (40 %) : 10 797.20 €
- Fonds Propres (60 %) 16 195.80 €

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- S'ENGAGE à réaliser et à financer les travaux de rénovation du Parc d'Eclairage Public – Programme 2020 à Montlebon dont le montant s'élève à 26 993.00 € HT ;
- SE PRONONCE sur le plan de financement suivant :
Fonds Libres : 16 195.80 €
SYDED : 10 797.20 €
- SOLLICITE l'aide financière du SYDED
- DEMANDE l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision attributive de subvention.

20201012-06 Changement Porte Salle Saint Louis – Choix du prestataire

Monsieur Régis BINETRUY explique que dans le cadre des travaux d'Accessibilité aux bâtiments publics des personnes à mobilité réduite, la porte d'accès à la salle Saint Louis, située au-dessus de la nouvelle rampe installée, doit être modifiée de façon à pouvoir l'ouvrir entièrement.

Pour cela, deux solutions sont possibles :

- Des travaux peuvent être apportés sur la porte existante ;
- Ou alors il convient de changer cette porte.

Trois devis ont été demandé aux entreprises :

	FERMETURE RECEVEUR THIERRY	EBENISTERIE PITTET MICKAEL	SERAC
- Travaux sur porte existante	- € HT	2 460.00 € HT	- € HT
- Porte PVC Alu	- € HT	3 640.00 € HT	- € HT
- Porte Bois	4 577.35 € HT	4 950.00 € HT	- € HT
- Porte Bois Alu	3 892.95 € HT	5 700.00 € HT	4 701.03 € HT
- Porte Alu	- € HT	- € HT	5 943.92 € HT

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de conserver la porte existante et d'y apporter les travaux nécessaires ;
- DECIDE de retenir l'entreprise PITTET Mickaël de Valdahon, pour un montant de travaux de 2 460.00 € HT,
- AUTORISE Mme le Maire à signer le devis correspondant.

20201012-07 Travaux de Voirie Chemin de la Vigne – Lancement de la consultation

Mme le Maire explique que dans le cadre des travaux de voirie communale chemin de la Vigne, il convient de préparer le dossier de consultation des entreprises suivant le devis estimatif rédigé par le Cabinet ANDRE, et de procéder à ladite consultation selon la procédure adaptée.

Le montant total des travaux estimé est de 102 000.00 € HT.

La date proposée pour la remise des offres est le 01/12/2020 à 12h00

Une délibération, autorisant Mme le Maire à lancer la consultation, est requise.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- AUTORISE Mme le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux de réfection de la voirie Chemin de la Vigne, et propose de procéder à ladite consultation selon la procédure adaptée ;
- CHARGE Mme le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à cette consultation.

20201012-08 Taux de Taxe d'Aménagement

Mme le Maire explique que comme chaque année, la commune est appelée à délibérer au titre de la Taxe d'Aménagement, avant le 30 novembre 2020, pour instituer ou modifier le taux et les exonérations applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Il n'est pas nécessaire de délibérer à nouveau si la commune n'envisage pas de modifier le taux de taxe ou les exonérations.

La T.A. est composée d'une part départementale et une part communale. Le taux de la part communale est voté par le CM entre 1 et 5 %. Il peut être supérieur à 5 % et porté jusqu'à 20 % dans certains secteurs. Dans ce cas, la délibération doit être motivée et le taux justifié.

Le taux actuel est de 4 % (DCM du 16/10/2014). Les abris de jardin bénéficient d'une exonération de la part communale.

L'exposé de Mme le Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de ne pas modifier le taux de Taxe d'Aménagement, ni les exonérations actuellement en vigueur.

20201012-09 Création d'un poste d'Adjoint technique – Agent d'entretien à mi-temps

Mme Marie-Pierre ROUGNON-GLASSON explique que le Comité médical du Centre de Gestion a prononcé l'inaptitude totale et définitive à toutes fonctions de Madame Pascale BOURDENET. Cette dernière occupait un poste d'agent d'entretien pour les locaux de l'école.

De plus, en raison de l'épidémie de COVID, les mesures d'hygiène ont été renforcées.

Des heures supplémentaires sont régulièrement faites par les agents d'entretien ainsi que les ATSEM.

Il est donc proposé la création d'un poste d'Adjoint technique à mi-temps (17h30 hebdomadaire), pour l'entretien des locaux de l'école, à compter du 1^{er} novembre 2020. Les horaires restent à être définis.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE la création d'un poste d'Adjoint technique à mi-temps à compter du 1^{er} novembre 2020.

20201012-10 Actualités CCVM

Prochain Conseil communautaire : Mercredi 14 octobre à 20h

20201012-11 Actualités PETR

Réunion SCOT prévue le lundi 19 octobre 2020 à 17h30

Prochain conseil syndical : Jeudi 5 novembre à 18h

20201012-12 Questions diverses - Calendrier

- Précisions sur les Illuminations de Noël : le devis de l'entreprise BLACHERE a été choisi. Elle propose du matériel d'occasion à -50%, avec des motifs modernes et de fortes économies d'énergie (75 W au lieu de 700 W pour ceux que l'on a actuellement). La commande a donc été passée, pour la décoration de 16 candélabres, des décorations des sapins de l'école, Derrière le Mont et les Fontenottes, ainsi que des guirlandes lumineuses pour les arbres côté Mairie. Montant total : 9 495.20 € HT.
 - Réunion pour le Sentier Michel Hollard : Mercredi 28 octobre à 18h à la CCVM – Et rendez-vous pour un nettoyage du sentier le samedi 31 octobre de 9h à 13h, départ Louadey.
 - Rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet – Mardi 10 novembre à 10h en Mairie
 - Conseil d'école prévu le lundi 2 novembre à 18h
 - Commission Voirie : réunion avec les déneigeurs – jeudi 22 octobre à 20h
 - Commission Communication : Lundi 2 novembre à 20h
 - Commission Urbanisme – Réunion axé sur l'Environnement : Lundi 26 octobre à 20h
- Une réunion avec le Cabinet TISSOT Aurélien sera organisée prochainement, avec les propriétaires de parcelles de terrain, pour définir les zones à urbaniser (zones A.U.).
- Prochaine réunion du Conseil municipal – Lundi 09 Novembre 2020 à 20h15

La séance est levée à 22h15.

Le Maire,
Catherine ROGNON

